

COMMUNE
D'ECKARTSWILLER
67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 10 juillet 2020 à 17h30

Convoqué le 06 juillet 2020

Compte-rendu affiché le 13 juillet 2020

Nombre de conseillers
élus :

11

Nombre de conseillers
en fonction :

11

Nombre de conseillers
présents :

11

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul ROTHAN - Mme Yolande REBSTOCK

Adjoints au Maire

Mme Annie KIEFFER - Mme Sarah DEMARIA - - M. Guillaume BEYRLE -

M. Oliver KORNMEYER - M. OSTER Fabien- M. Geoffroy SCHUTZ - M.

Claude SCHNEIDER

Absents excusés : Mme Alexandra SCHNEIDER donnant procuration à

Mme Sarah DEMARIA

Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente - Factures

N° 2020–25

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe contractuel à temps complet en tant qu'agent polyvalent rural – Article 3, 1°Accroissement temporaire d'activité

SECRETARE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Geoffroy SCHUTZ comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 16 juin 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 16 juin 2020

N° 2020–25

FONCTION PUBLIQUE – PERSONNEL CONTRACTUEL

Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe contractuel à temps complet en tant qu'agent polyvalent rural – Article 3, 1°Accroissement temporaire d'activité

Suppression du précédent poste d'adjoint technique principal 2ème classe contractuel à temps complet en tant qu'agent polyvalent rural sur le fondement de l'article 3-2 de la loi n°84-53.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe à temps complet en qualité de contractuel.

- La durée hebdomadaire de service est fixée à 35h,
 - La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 471 indice majoré : 411,
 - pour une durée d'un an, à compter du 03 septembre 2020
- pour les fonctions d'agent communal polyvalent ayant à réaliser divers travaux de maintenance des bâtiments publics, entretien des espaces verts et de la voirie et du mobilier urbain...etc...

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

AUTORISE le Maire à signer toute convention y afférent,

AUTORISE le Maire à supprimer le poste créé en 2018 sur le fondement de l'article 3-2

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 18h45.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Adjointe au Maire	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	
DEMARIA Sarah	Conseillère Municipale	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
OSTER Fabien	Conseiller Municipal	
SCHNEIDER Alexandra	Conseillère Municipale	Absente excusée donne procuration à Sarah DEMARIA
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
SCHUTZ Geoffroy	Conseiller Municipal	